

SAINT BRIEUC AGGLOMERATION

CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du jeudi 5 novembre 2009

Délibération DB 189- 2009

L'an deux mille neuf, le cinq novembre à dix-huit heures cinquante, les membres du Conseil d'Agglomération, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, sous la présidence du Président Monsieur Michel LESAGE.

Le Secrétaire de séance est Madame Christine ORAIN.

MEMBRES PRESENTS

HILLION	Y. DORE, D. LE MEUR, A. REDOT, S. HAMON
LA MEAUGON	A. BOTHOREL
LANGUEUX	M. LESAGE, J. AUDRAIN, J. BELLEC, S. GUIGNARD
PLEDRAN	M. RAOULT, J.C. ROUILLE, M. LOPIN, S. BRIEND
PLERIN	R. PEDRON, P. FAISANT, J.L. COLAS, G. LE ROUX, J. KERHARDY
PLOUFRAGAN	R. MOULIN, A. QUELEN, C. ORAIN, F. LE MENEC, P. DUVAL
PORDIC	G. GASPAILLARD, M. NOULLEZ, Y. BRIAND, M. CHEVE
SAINT-BRIEUC	B. JONCOUR, Y. MAYEUX, MC. DIOURON, B. BLEVIN, P. DELOURME, G. BLEGEAN, J. LE GAGNE, J.J. FUAN, E. SEITE, E. BOT, B. LE RUN, B. LE GONIDEC, G. ROBERT, N. LEBRETON, J.G. LE BERE, M. BOIVIN, M. HUBERT
SAINT-DONAN	L. KERBOEUF, L. BIDAULT
SAINT-JULIEN	C. BLANCHARD, J. LE BORGNE
TREGUEUX	J. BASSET, MA. JAFFRELOT, A. JOUAN, D. JEGOU
TREMELOIR	J. LE POTTIER
TREMUSON	G. LE GALL, M. HAMEURY
YFFINIAC	M. HINAULT, J.Y. LANOE, V. LAUTREDOU, M. BALLAY

MEMBRES EXCUSES

HILLION	J.F. PHILIPPE
PLERIN	R. KERDRAON
PORDIC	F. LOSACH
PLOUFRAGAN	A. MAHE
SAINT BRIEUC	O. RAULT, A. CROCHET, P. BOURQUARD
TREMELOIR	D. CHARLES

MEMBRES ABSENTS

LA MEAUGON	A. PORTANGUEN
PLERIN	P. QUEMERE
SAINT BRIEUC	Y. DREVES

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de présents : 59

Nombre de votants : 65

SAINT-BRIEUC AGGLOMERATION

CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du jeudi 05 novembre 2009

Délibération DB 189-2009

Rapporteur : Monsieur Joël LE BORGNE

Axe 2 : un territoire de développement durable

Objectif 6 : sensibiliser, mobiliser tous les acteurs, développer l'écocitoyenneté

Objet : Subvention à l'association Progener pour l'organisation d'un cycle de conférences et de visites du 19 au 24 octobre 2009.

EXPOSE DES MOTIFS

1/ Préambule

Dans le cadre de la *Journée d'Actions autour du Climat* du 24 octobre 2009, les Espaces Info Energie de Bretagne ont souhaité lancer une série d'initiatives permettant d'informer, de sensibiliser et de convaincre les particuliers de la pertinence d'un investissement dans les économies d'énergie.

Cette volonté d'informer et de sensibiliser les particuliers à la maîtrise de l'énergie est aussi inscrite dans le Projet de Territoire de Saint-Brieuc Agglomération (orientation 2 : « un Territoire de développement durable », objectif 1 : « Favoriser les économies d'énergie et soutenir le développement des énergies renouvelables »)

De ce fait, Saint-Brieuc Agglomération souhaite donc soutenir l'Espace Info Energie *Progener* qui a organisé en octobre 2009, un cycle de conférences et de visites sur le thème de l'efficacité énergétique dans les logements sur le territoire.

2 / Détails du cycle de conférences et de visites

La manifestation organisée par Progener a proposé une sensibilisation et des informations pratiques aux particuliers à travers deux conférences thématiques de 1h20 chacune et quatre visites chez des particuliers ayant un habitat exemplaire.

Les deux conférences ont porté sur le thème de l'amélioration énergétique des logements. Thèmes abordés : état des lieux énergétique et environnemental, techniques d'isolation, systèmes de ventilation performants, recours aux énergies renouvelables, aides à l'investissement et choix des matériaux et équipements.

L'une d'elles, organisée à Quessoy, était à destination du public souhaitant passer par des professionnels pour réaliser leurs travaux de rénovation. L'autre, organisée à Plérin, a davantage intéressé les auto-construc-teurs.

Concernant les visites, deux ont eu lieu sur le territoire de l'agglomération, dans des logements ouverts par leurs propriétaires. Il s'agissait :

- 1 visite Solaire thermique (sur Trégueux)
- 1 visite Maison BBC (sur Plérin)
- 1 visite Ventilation performantes avec puits canadien (sur Binic)
- 1 visite Isolation par l'extérieur (Lamballe)

3/ Budget et demande de subvention

Progener demande à Saint-Brieuc Agglomération une aide de 2 000 € sur un budget de 5 200 €, à travers la répartition suivante :

Dépenses	Montant
Organisation-Coordination	800 €
Communication	400 €
Préparation et animation des conférences	1000 €
Préparation et animation des visites	3000 €
Total	5200 €

Recettes	Montant
ADEME & Conseil Régional	1200 €
Saint Brieuc Agglomération	2000 €
Pays de Saint Brieuc	2000 €
Total	5200 €

Saint-Brieuc Agglomération, participant déjà à cet événement à travers la subvention du Pays, décide donc de répondre à la demande de Progener par une aide à hauteur de 1 500 € TTC.

En cumulant cette aide avec la subvention apportée à travers le Pays de Saint-Brieuc, Saint-Brieuc Agglomération apporte donc plus de 50 % des recettes pour l'organisation de ce cycle de conférences et de visites.

Il vous est proposé, si ces dispositions recueillent votre agrément, de bien vouloir adopter la délibération suivante.

DELIBERATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L.2311-7 ;

VU l'avis favorable avec une abstention émis par la Commission « Formation, Recherche, Innovation, Prospective » saisie le 27 octobre 2009 ;

Le Bureau saisi en date du 22 octobre 2009

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Par :

Présents : 59	Pouvoirs : 6	Total : 65	Exprimés : 65
Voix Pour : 65	Voix Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

DECIDE d'attribuer une aide financière à Progener de 1 500 € TTC,

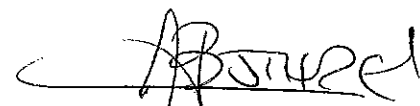
DECIDE de dire que les crédits sont inscrits au budget principal 2009 de Saint-Brieuc Agglomération à la sous fonction « Maîtrise de l'Energie ».

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture
le **16 NOV. 2009**

Et de l'affichage effectué le
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services
Jean-Paul HUBY

16 NOV. 2009

**P/o le Président,
Et par délégation,
La 1^{ère} Vice-Présidente,**



Armelle BOTHOREL

